

Mode de paiement :

Mode de paiement comptant :

Vous réglez en une seule fois : joignez le montant total par chèque ou alors règlement par Carte Bancaire ou espèces dans une agence SMERAG.

Mode de paiement par prélèvement :

Parce qu'une mutuelle est un investissement important, nous vous proposons de la payer en 6 fois si vous adhérez **avant le 31/12/2011. Vous payez un acompte au moment de votre adhésion + vos frais de prélèvements bancaires de 8 €.** Puis vous réglez par 5 prélèvements automatiques, le 10 de chaque mois à partir de janvier 2012. Ils peuvent être faits sur votre compte personnel ou sur celui d'un débiteur solidaire – vos parents, par exemple.

Pour profiter du règlement par prélèvement mensuel, en plus de votre bulletin d'adhésion, vous devez nous remettre :

1. l'autorisation de prélèvement,
2. la demande de paiement fractionné,
3. un relevé d'identité bancaire ou postal du compte à débiter,
4. votre règlement de l'acompte par chèque, carte bancaire ou espèces en agence,
5. dès que vous en disposez, n'omettez pas de nous envoyer votre certificat de scolarité ou une copie de votre carte étudiante,
6. pour chacun des bénéficiaires, photocopie de l'attestation délivrée par son régime en cours de validité.

Nature du compte courant à débiter : compte personnel

compte d'un débiteur solidaire

Titulaire du compte :

Nom : Prénom(s) :

Cochez votre mutuelle SMERAG :

Minimale SMERAG Adulte : acompte de 27 € + 5 prélèvements de 19 €

Minimale SMERAG Enfant : acompte de 9,50 € + 5 prélèvements de 9,50 €

Fondamentale SMERAG Adulte : acompte de 62 € + 5 prélèvements de 54 €

Fondamentale SMERAG Enfant : acompte de 27 € + 5 prélèvements de 27 €

Totale SMERAG Adulte : acompte de 88 € + 5 prélèvements de 80 €

Totale SMERAG Enfant : acompte de 40 € + 5 prélèvements de 40 €

Vous choisissez de régler :

par chèque à l'ordre de la SMERAG Montant : Euros

N° de chèque :

Nom de l'établissement bancaire :

Nom du débiteur :

en espèces en agence

par Carte Bancaire en agence

par carte bancaire

Montant : Euros

Prise de connaissance, validation et signature de votre bulletin d'adhésion :

Les réponses à ce bulletin sont toutes obligatoires pour le traitement de vos dossiers. Certaines des informations ci-dessus pourront être utilisées dans le cadre des partenariats de la SMERAG, sauf opposition de votre part manifestée en cochant la case ci-contre .

Conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant. Ce droit peut être exercé en s'adressant à la SMERAG - boîte postale 1136 - 97249 Fort-de-France Cedex.

L'adhésion se renouvelle automatiquement pour 12 mois à compter de la date d'effet de votre mutuelle, excepté si vous dénoncez votre adhésion conformément aux dispositions de l'article L. 221-17 du code de la Mutualité. Vous pouvez mettre fin à votre adhésion tous les ans en envoyant **une lettre recommandée** à la mutuelle au moins deux mois avant la date d'échéance, conformément aux dispositions des articles L. 221-10 et L. 221-10-1 du code de la Mutualité.

J'ai pris connaissance des statuts, du règlement mutualiste SMERAG et de la notice d'information SMERAG référencée SMERAG 2011, consultables sur www.smerag.fr, disponibles dans les accueils SMERAG et par correspondance auprès de la SMERAG - Service Adhésions - boîte postale 1136 - 97249 Fort-de-France Cedex, et j'en accepte les conditions.

Conformément à l'article 3 Chapitre II Titre I du règlement mutualiste, vous avez la faculté de renoncer à votre demande d'adhésion, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la SMERAG - Service Adhésions - boîte postale 1136 - 97249 Fort-de-France Cedex - pendant un délai de 14 jours à compter de la date d'adhésion à votre garantie SMERAG.

Fait à : Le : / /
jour mois année

Signature :

6 N'oubliez pas de remplir intégralement le bulletin d'adhésion et de le signer.

Si vous souhaitez régler par prélèvement bancaire, merci d'écrire très lisiblement dans le cadre ci-contre le nom et les coordonnées bancaires de l'établissement teneur de votre compte et n'oubliez pas également de remplir et signer l'autorisation de prélèvement au dos de ce coupon. ➤

Nom de l'établissement bancaire ➤

Adresse ➤

Code postal et ville ➤
